



Législatives de janvier 2023

**Message de la
présidente de l'INF
Claudine Afiavi
PRUDENCIO**

Architecture

**Global Archiconsult
de Romarick ATOKÉ
baromètre de
l'expertise**



Prix : 10.000 FCFA
15 Euros

First Magazine



TRIMESTRIEL BÉNINOIS INDÉPENDANT D'INFORMATIONS

HORS-SERIE • DECEMBRE 2022



Entretien exclusif avec Dr Appolinaire GNANVI DG/FNEC

**« Le défi majeur du F nec est celui de la mobilisation
des ressources vertes extérieures »**

Moody's GCR Ratings certifie la bonne santé du Fagace

Une qualité de crédit élevée qui confirme l'excellent management du Directeur Général Ngueto Tiraina Yambaye



Nicolas YENOUSSI, DGI

**« ...il n'y a pas
de nouvelles
taxes dans la loi
de finances 2023 »**

Tite Emmanuel HOUNNOUSSA

**Travailleur acharné
et panafricain
convaincu**



e-MEceF

**PARTOUT
ÉT À TOUT
MOMENT,
ÉDITEZ VOS
FACTURES
NORMALISÉES.**

Service disponible gratuitement sur
<https://e-mecef.impots.bj>



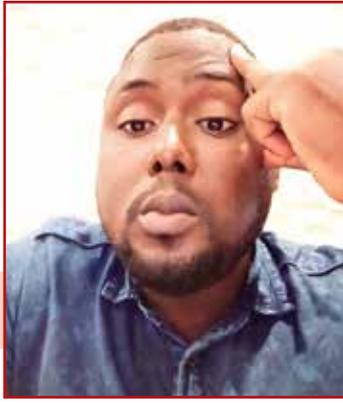
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Direction Générale
des Impôts du Bénin



www.impots.finances.gouv.bj



Fructueux 2023 !

Il est une certitude que l'année 2022 aura été marquée par plusieurs faits ou situations d'importance qui la rendent particulière à maints égards. Le Bénin en 2022 n'a absolument rien à voir avec celui de 2021. Personnellement je retiens 4 événements majeurs :

Le premier étant la menace de la Covid-19 qui s'est estompée. On retourne à nos habitudes sociales. Terminés les ballets des ambulances vers l'hôpital d'Allada. Terminées les quantités astronomiques d'oxygène que les patients utilisaient pour se maintenir parmi nous. Terminé le stress que la gestion de cette crise a causé principalement au Président Patrice Talon, au ministre de la santé Benjamin Hounkpatin et dans une moindre mesure, à celui de l'économie et des finances Romuald Wadagni. Bye-bye Covid-19

Pour moi le second événement marquant est que pour la première fois de son histoire le pays de Béhanzin et de Talon se retrouve sous la menace persistante de jihadistes qui, incursions après incursions, ont démontré leur réelle capacité à nuire à ce pays pourtant longtemps épargné. Face à ce grand péril, les gouvernants ont pris la mesure de la situation. L'armée est au front et joue pleinement son rôle de protecteur avec une montée en puissance prochaine qui devra impacter positivement cette guerre asymétrique.

Ensuite, il faut noter un fait inédit qui commence à rentrer dans les habitudes. Tellement cela se répète. En effet, la direction générale des impôts sous le

leadership du ministre Romuald Wadagni a réalisé des performances jamais égalées. La prévision de recettes de 790 milliards pour 2022 est déjà dépassée. C'est incroyable, c'est exceptionnel. Mais cela n'est pas arrivé ex-nihilo. C'est la preuve de l'efficacité de la mise en œuvre des réformes opérées au niveau de l'administration fiscale sous la direction éclairée de Nicolas Yènoussi.

Bien évidemment, les disciples de Wadagni veulent aller plus loin l'année prochaine. Et puis qui n'aime pas rouler sur les beaux tapis de goudrons dressés dans tout le pays ? Il faut bien les financer. Cela a indubitablement un coût.

Enfin, on ne peut pas occulter la plus grande réforme salariale au Bénin depuis les années 90. La revalorisation salariale opérée par le gouvernement de Patrice Talon est clairement un haut fait qui marque l'année 2022 d'une pierre blanche. Le moins qu'on puisse en dire c'est que les agents de l'Etat bénéficient déjà de la prospérité partagée. Et cela aussi n'est pas un acte anodin.

2022 fût clairement une année remplie pour First Magazine. Ceci grâce à tous nos partenaires institutions et personnalités toutes tendances confondues. C'est grâce à vous que nous avons la force de continuer à faire notre métier d'information. Merci pour la confiance sans cesse renouvelée.

Nous ne savons pas ce que 2023 nous réserve, armons-nous d'espoir et allons une fois encore au front.

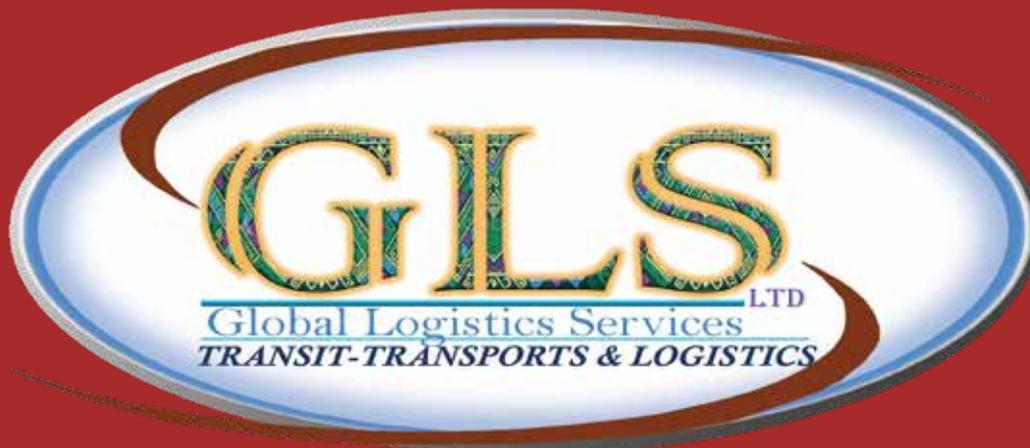
Joyeuses fêtes

Fructueux 2023 !

Mahougnon Frédéric ADOUNVO



Le Transit, au-delà d'une simple formalité...



First Magazine

Direction Générale

03 BP 37 Jéricho
Tél. : (00229) 95 96 33 23
E-mail: aurelad@yahoo.fr
(République du Bénin)

Directeur de Publication

Frédéric ADOUNVO
Tél. 67 39 52 52
esperat2011@gmail.com

Directeur Adjoint de Publication

Fawaz WABI
Tél. 95 34 96 12

Chef d'Edition

Pamphile HESSOU
Tél. 62 15 15 61

Rédacteur en Chef

Eric Comlan DJEKPE
Tél. 97 25 25 92

Rédacteurs

Frédéric ADOUNVO
Renaud ACCROMBESSI
Fawaz KHALIL
Eric DJEKPE
Charles Elisée DEDEGBE
Stéphane AHINOHOSSOU
Jean KINNINSSINON
Albert KOUGLO

Conseillère Marketing

Saskia Karelle GOUHOUÉDE
Tél : 96 59 37 52

Photos

First Magazine,
Antoine Adjahossou
Fréjus Fioffi, DGI, CCI Bénin
Présidence de la République

Montage et Impression

Graphil 95 05 47 83
97 86 61 25

Dépôt légal 4051 du 29/01/2009
Bibliothèque Nationale du Bénin
Premier Trimestre
ISBN 1840-6033

5 questions avec
Nicolas YENOUSI
Directeur Général des Impôts

« ...il n'y a pas de nouvelles taxes dans la loi de finances 2023 »



Le rituel est le même, la chanson est connue et chaque année le gouvernement du Bénin s'attèle à doter le pays d'une loi de finances et d'un budget conséquent et réaliste, basé sur les besoins et prévisions de disponibilités financières du pays. Celle de 2023 étant votée par le parlement, il nous a semblé important de nous rapprocher du premier responsable de la plus importante régie financière du Bénin, le directeur général des impôts monsieur Nicolas Yéoussi, pour connaître les tenants et aboutissants de cette loi de finances. Interview!

First Magazine : Monsieur le directeur général, la loi de finances 2023 a été votée il y a quelques jours par la représentation nationale. Quelles sont les spécificités de cette loi de finances en ce qui concerne l'administration fiscale ?

DGI, Nicolas Yéoussi : Merci de l'intérêt que vous manifestez pour ce sujet éminemment important. C'est vrai les honorables députés ont voté à l'unanimité la loi de finances 2023 qui s'élève à 3033 milliards 337 millions de F CFA. Evidemment, pour assurer ce budget, l'administration fiscale en tant que première régie financière du pays, a une responsabilité liée à la collecte des ressources. Concernant la

loi de finances 2023, il faut noter quelques spécificités que sont :

- La remise conditionnelle des pénalités pour tous les propriétaires terriens qui acceptent solder leurs arriérés d'impôts. En d'autres termes, tous les propriétaires qui vont solder leurs ardoises au niveau des impôts seront dispensés du paiement des pénalités et autres majorations qui grèvent les montants.
- La mesure concernant l'exonération des droits de douanes et de la TVA sur les véhicules neufs est reconduite pour 2023

- **En ce qui concerne les petites et micros entreprises, le montant de l'impôt minimum pour les sociétés qui était de 500.000 est ramené à 250.000 F CFA**
- **La mesure de réduction d'impôts pour les entreprises nouvellement créées qui était de 25% les deux premières années et de 50% la troisième année est aujourd'hui réservée strictement aux petites et micros entreprises.**

Toutes ces mesures contenues dans la loi de finances 2023 contribueront à améliorer le climat des affaires, aideront les petites entreprises à se développer et impacteront positivement les populations en général.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les contributeurs et l'ensemble des Béninois pour les efforts consentis depuis plusieurs années.

Il est important de souligner en ce qui concerne la fiscalité intérieure, qu'il n'y a pas de nouvelles taxes dans la loi de finances 2023. Il n'y a pas de nouveaux impôts mais il y a quelques réajustements et de nouvelles mesures en plus des anciennes qui ont été reconduites. Aussi, faut-il noter qu'il y a des réformes à mettre en œuvre pour permettre à l'administration fiscale, malgré l'impact négatif de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine, d'améliorer la collecte des impôts pour atteindre les objectifs fixés.

C'est un secret de polichinelle que la Direction générale des impôts (Dgi) collecte actuellement plus de ressources que toutes les autres régions. Qu'est-ce qui justifie cette performance positive pour le financement du développement du Bénin ?

Le respect des exigences de la transition fiscale a conduit la Direction générale des Impôts à entreprendre à travers son Plan d'Orientation Stratégique (POSAF 2017 - 2021), plusieurs réformes de digitalisation et de dématérialisation. Trois (03) objectifs stratégiques

étaient visés à l'horizon 2021 : i) moderniser l'administration fiscale ; ii) améliorer la qualité des services rendus aux usagers et iii) appliquer de manière juste et efficace la loi fiscale.

L'évaluation finale du POSAF a révélé que des résultats probants ont été obtenus en matière de mobilisation de recettes fiscales. En effet, sur la période 2016-2021, les recettes fiscales brutes de la DGI ont connu une tendance haussière en passant de 381,06 milliards FCFA en 2016 à 695,42 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 82,30%. Cette performance positive pour le financement du développement du Bénin se justifie notamment par des avancées notables en matière de digitalisation et de dématérialisation des procédures et services qui ont permis à l'administration de mieux maîtriser l'assiette fiscale, de renforcer le civisme fiscal, de lutter contre la concurrence déloyale entre les opérateurs économiques, de réduire la fraude, la corruption et l'évasion fiscale.

C'est l'occasion de remercier, personnellement, le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances pour la confiance et l'accompagnement dont ma direction à l'assurance au quotidien.

L'administration fiscale que vous dirigez sous le leadership du ministre Romuald Wadagni a reçu l'appui de l'agence française de développement pour moderniser son système d'information. Quels sont les objectifs du projet de modernisation du système d'information des impôts (PAMSI) ?

Le Projet d'Appui à la Modernisation du Système d'Information (PAMSI) a pour objectif d'accompagner les efforts de dématérialisation de l'Administration fiscale en vue de favoriser :

- des analyses approfondies sur la base d'une logique de data science (prévision, typologie des contribuables, détection des anomalies, fraudes...),

- l'exploitation d'un entrepôt de données qui permettra l'amélioration de l'analyse risque et des contrôles fiscaux ;
- l'accès à des données fiables, compréhensibles et comparables.

Dites-nous si la mise en œuvre du PAMSI aura une incidence sur les capacités de mobilisation de ressources de la Dgi.

Le Projet d'Appui à la Modernisation du Système d'Information (PAMSI) aura une incidence remarquable sur l'amélioration des capacités de mobilisation de la Direction générale des Impôts. En effet, la modernisation du système d'information est l'une des principales réussites du POSAF 2017- 2021. Toutefois, elle doit être améliorée et poursuivie par sa généralisation à toutes les procédures fiscales. Le projet permettra à la direction générale des Impôts de renforcer davantage la digitalisation et la dématérialisation en vue de faciliter encore plus aux contribuables, l'accomplissement de leurs obligations. A travers les trois composantes que sont : (i) architecture logicielle et fiabilisation des données, (ii) poursuite du processus de dématérialisation et conformité aux réformes métier, (iii) infrastructures et Data center, le PAMSI permettra à la DGI de disposer des infrastructures et équipements numériques modernes et mises aux normes internationales. L'effet attendu de la modernisation du système d'information est l'accroissement de la mobilisation des recettes intérieures grâce à la réduction de manière significative des possibilités de fraudes, de corruption, une efficacité des contrôles fiscaux et l'élargissement de l'assiette fiscale. Je profite de l'occasion pour remercier la Coopération française en général et de l'Agence Française de Développement en particulier pour leur l'accompagnement du processus de développement économique du Bénin.

Bientôt un système de management de la qualité à la Dgi. Quels en sont les objectifs ?

Effectivement la mise en place du système de management de qualité à la Dgi est en cours. Le plan d'action est acté afin de conduire la Dgi à la certification ISO 9001 version 2015.

L'objectif de la mise en place d'un tel système est l'amélioration permanente de la satisfaction des services rendus aux usagers à travers les 6 axes ci-dessous :

- renforcement de la gouvernance de l'administration fiscale ;
- consolidation du cadre juridique fiscal ;
- optimisation des recettes fiscales ;
- renforcement de la promotion du civisme fiscal ;
- respect des normes de services ;
- satisfaction permanente des besoins et attentes des contribuables et autres Parties Intéressées Pertinentes de la Dgi.

Votre mot de la fin.

Je voudrais remercier tous les partenaires de la Dgi, le Ministre de l'Economie et des Finances en premier, les partenaires techniques, le personnel de la Dgi et les contribuables qui ne cessent d'accompagner mon administration dans les réformes engagées. Ce n'est qu'ensemble qu'on pourra faire de la Dgi une administration moderne au service du contribuable.

A l'orée de la nouvelle année, je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour présenter mes vœux de bonne et heureuse année 2023 à tous vos lecteurs.

TALON ET BAZOUM SIGNENT UN ACCORD DE 504 MILLIONS DE DOLLARS US



Dans le cadre de la promotion du commerce bilatéral entre les États-Unis et l'Afrique de l'Ouest, les États-Unis, le Bénin et le Niger viennent de sceller un pacte régional de transport Bénin-Niger, d'une valeur de 504 millions de dollars qui s'est traduit par la signature du tout premier programme régional du MCC le 14 décembre 2022 entre les Présidents béninois Patrice Talon et nigérien Mohamed BAZOUM sous la coupole du Secrétaire d'État américain, Anthony BLINKEN et la Directrice générale du MCC, Alice ALBRIGHT

Cet accord qui vient d'être signé porte la marque des États-Unis. Il suppose une nouvelle tournure dans le commerce bilatéral entre le Bénin et le Niger. Dans son intervention, le chef de d'Etat béninois, Patrice Talon, a précisé que ce pacte qui est une innovation majeure dans le domaine de la coopération internationale et de la coopération entre les États-Unis, le Bénin et le Niger « contribuera à rapprocher deux pays voisins afin de rendre l'espace plus attrayant pour les investisseurs commerciaux ». Pour le Ministre d'Etat chargé de l'Économie et des Finances, Romuald WADAGNI, « Ces projets régionaux peuvent relier les pays par le biais d'infrastructures fondamentales - telles que l'électricité, l'eau et les routes - et catalyser la croissance économique ». Selon ses dire, ce « projet d'infrastructure du corridor vise à réduire les coûts

d'exploitation des véhicules et à augmenter la vitesse de déplacement en améliorant 210 kilomètres de route. Ce qui permettra un transit plus rapide et plus efficace des marchandises entre les marchés et le long du corridor de transport. Le projet comprend la réhabilitation et l'amélioration d'environ 83 kilomètres de route entre les villes de Bohicon et de Dassa-Zoumè au Bénin, et la réhabilitation et l'amélioration d'environ 127 kilomètres de route entre les villes de Niamey et de Dosso au Niger ».

Par ailleurs, ce projet d'exploitation efficace du corridor vise à réduire les coûts de transport le long du corridor de Niamey à Cotonou en mettant en œuvre des réformes destinées à influencer et à améliorer l'efficacité des opérations du secteur de frets par camion en abordant la gestion de la charge à l'essieu, la révision

de la réglementation et le renforcement des capacités, la réglementation des véhicules de frets, ainsi que l'organisation et la création d'une autorité du corridor afin d'accroître la fluidité des échanges » a souligné Romuald WADAGNI. La Directrice générale du MCC, Alice ALBRIGHT a, quant à elle, souligné que « Les projets du Pacte régional seront transparents, de haute qualité, responsables devant les personnes qu'ils sont censés servir et soutiendront également la bonne gouvernance ».

Selon ses propres dire « une fois achevés, ces projets rendront le transport de marchandises plus rapide et plus sûr le long des routes et à travers les frontières, et ils connecteront le Bénin et le Niger à des marchés plus importants et à des opportunités plus grandes »

Stéphane AHINOHOSSOU

Global Archiconsult de Romarick ATOKÉ, baromètre de l'expertise



Il fait sans doute partie de ce petit groupe d'Africains qui tiennent haut le flambeau du continent noir dans le monde contemporain. La discrétion collée à la peau, le béninois Romarick Atoké est pourtant aujourd'hui l'un des Africains les plus connus et appréciés au monde de par leur savoir-faire indiscutable.

A la tête de la jeune agence Global Archiconsult, ce jeune homme, qui a fait ses études en Afrique, en Asie et en Europe, se sent parfaitement à l'aise aussi bien dans le cadre de missions complètes que dans les interventions ponctuelles telles que les audits techniques, les études de faisabilité, la conception ou encore les conseils). Il est inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France (n° 08337B) et Conseil National de l'Ordre des Architectes et Urbanistes du Bénin (n° 173).

Depuis ses débuts à Cotonou, il y a cinq ans, cet architecte révèle un autre visage du continent berceau de l'humanité ; loin, loin des clichés de misère et de désert de compétences véhiculés par une certaine presse occidentale. Mieux, sur le plan professionnel, Romarick Atoké, décomplexé, traite avec les grands du monde. Ceux-ci sont obligés de reconnaître au Béninois ses mérites et de le célébrer à la hauteur de l'immense talent qui est le sien dans le cercle restreint de la haute architecture.

C'est un euphémisme que de dire que Romarick Atoké, le CEO et Founder de Global Archiconsult, attire irrésistiblement les trophées et prix prestigieux à l'instar de l'aimant qui attire le fer. Il vient ainsi de remporter le grand prix international Africa & Arabia Property Awards avec une distinction de 5 étoiles dans la catégorie Rénova-

tion/Réaménagement commercial avec le projet de réhabilitation d'un immeuble R+8 avec sous-sol devant abriter le siège social de Atlantique Assurances Bénin IARDT. La cérémonie s'est déroulée le jeudi 06 Octobre 2022 au Hartoor Grand-Ressort Autograph Collection à Dubai, aux Emirats Arabes unis. L'objectif de ce prix est de maintenir les hauts standards de l'industrie immobilière dans le monde et de distinguer par la même occasion les meilleurs acteurs.

Les International Property Awards sont ouverts aux professionnels de l'immobilier résidentiel et commercial du monde entier. Ils célèbrent les plus hauts niveaux de réalisation des entreprises opérant dans tous les secteurs de l'immobilier et de l'industrie immobilière. Un International Property Award est une marque d'excellence de

renommée mondiale. Incontestablement l'une des plus dynamiques maisons d'architecture en Afrique, Global Archiconsult recevra un autre grand prix pour l'Afrique tout entière. Après le sacre courant octobre, Global Archiconsult a été de nouveau distingué en début décembre 2022. Ce dernier couronnement met de facto Romarick Atoké et Global Archiconsult en compétition pour gagner le niveau international. C'est le 2 Février 2023 que seront rendus publics les résultats à la faveur d'une journée de réseautage et d'un diner de gala organisés à la Sovoy Hotel London en Angleterre. Tout ceci est très certainement une motivation supplémentaire pour perfectionner un peu plus son art et devenir une référence au niveau mondial.

Frédéric ADOUNVO

« LE DÉFI MAJEUR DU FNEC EST CELUI DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES VERTES EXTÉRIEURES... »



Dr Appolinaire GNANVI
DG FNEC

Dans un contexte mondial marqué par le réchauffement et les dérèglements climatiques, le Bénin ne peut pas se permettre de rester en marge de la gestion de ces problématiques au niveau local et ce en lien avec les organismes internationaux en charge de ces questions. Au Bénin, le Fonds national pour l'environnement et le climat (FNEC) s'active pour mettre en œuvre, selon sa mission, la politique nationale en matière d'environnement et de climat. L'un des enjeux étant la mobilisation des ressources pour financer ses projets. A cet effet, le premier responsable de cette structure nous a accordé un entretien pour faire pleins feux sur les actions et réalisations du FNEC.

First Magazine: Monsieur Appolinaire GNANVI, vous êtes le Directeur général du fonds national pour l'environnement et le climat (FNEC), que pouvez-vous nous dire pour présenter globalement cette structure à travers sa mission et ses objectifs ?

Dr Appolinaire GNANVI: Le Fonds national pour l'environnement et le climat (FNEC) est un mécanisme financier mis en place par le gouvernement du Bénin pour accompagner les programmes et projets qui ont trait à la protection et à la gestion rationnelle de l'en-

vironnement, des ressources naturelles et forestières, à l'amélioration du cadre de vie des populations et qui sont susceptibles d'assurer la résilience des communautés vulnérables aux changements climatiques.

Sa vision est formulée ainsi qu'il suit « *Le FNEC est à l'horizon 2030, un mécanisme de référence en matière de mobilisation de ressources vertes et de financement des initiatives environnementales et climatiques pour un développement durable au Bénin* »

Quant aux objectifs qui lui sont assignés, on peut retenir entre autres :

- accroissement de la mobilisation au plan national et international des ressources financières pour le financement des secteurs de l'environnement et du climat ;
- Optimisation du financement des initiatives environnementales et climatiques, et le renforcement des capacités des différents acteurs des secteurs de l'environnement et du climat.

Le besoin de financement du secteur de l'environnement et du climat est énorme, comment mobilisez-vous les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de votre mission ?

Dans un passé récent, les écotaxes constituaient la grande partie des ressources propres du Fnc au auxquelles il faut ajouter les ressources mobilisées au plan international.

Toutefois, avec la dernière transformation juridique, le décret n°2021-191 du 05 mai 2021, fait du Fnc l'institution par excellence chargée de la mobilisation des ressources extérieures.

Sur ce plan, l'architecture mondiale actuelle en matière de finance climatique est marquée par une diversité de ressources provenant de plusieurs sources. Ces sources de financement offrent un accès direct, soit par le processus d'accréditation, soit par l'entremise des appels à projets ou par le biais d'effets de performance.

Le Fnc est accrédité auprès de deux mécanismes financiers internationaux à savoir : le Fonds vert pour le climat (Fvc) et le Fonds d'Adaptation.

Le Fnc est un mécanisme de financement des projets environnementaux et climatiques, comment accède-t-on à ces financements ?

Le Fonds national pour l'environnement et le climat dispose de trois modes de financement. Il s'agit : des appels à projets, des interventions directes et de l'initiative Lo-CAL (Local Climate Adaptive Living facility).

- ✓ les appels à projets représentent le mode de financement le plus privilégié. Des critères de sélection sont bien définis pour évaluer toutes les fiches soumises afin de retenir les meilleures idées de projet qui feront objet de financement. Le financement est planifié

sur la période de mise en œuvre du projet conformément au plan de financement convenu de commun accord avec les promoteurs. La durée de mise en œuvre peut varier entre un an et cinq ans maximum ;

- ✓ les interventions directes sont une exception à la procédure normale d'appel à projets et constituent un mode dérogatoire de financement des projets. Ce mode ne s'utilise qu'en cas de forces majeures sur instruction du Ministre de tutelle pour assurer et garantir la sécurité des populations par suite d'un événement inattendu ou d'une catastrophe environnementale et climatique. Dans ce cas, un comité technique ad'hoc est mis en place par le Dg/Fnc pour évaluer et ou recadrer un pareil projet afin de rendre ses impacts beaucoup plus perceptibles. Ce mode d'intervention est ponctuel et ne dépasse guère l'échelle d'une année ;

- ✓ Le LoCAL (Local Climate Adaptive Living facility) est le fruit du partenariat entre le Fonds d'équipement des nations unies (Fenu) et le Fnc. Il permet d'investir localement dans la résilience aux chocs climatiques dans les communes les plus vulnérables au Bénin depuis 2016. Ce mécanisme de financement local de l'adaptation au changement climatique se poursuit dans neuf communes bénéficiaires et s'étendra à 28 communes du Bénin avec l'appui du Fonds vert pour le climat.

Avec l'accréditation du Fnc au Fonds d'Adaptation (Fa), quels sont les défis, les enjeux et opportunités qui découlent de cette accréditation pour le Bénin ?

Aujourd'hui, le défi majeur à relever par le Fnc est celui de la mobilisation des ressources

vertes extérieures destinées à promouvoir un développement écologiquement viable au Bénin.

Pour relever ce défi, les orientations stratégiques 2021-2025 du Fnc ont retenu trois piliers fondamentaux à savoir :

1. mobiliser des ressources additionnelles, durables et innovantes ;
2. financer les initiatives environnementales et climatiques ;
3. consolider la bonne gouvernance.

Les enjeux et opportunités qui découlent de l'accréditation du Fnc au Fonds d'adaptation ne sont pas négligeables. D'autant que ce mécanisme financier vient d'augmenter la subvention par pays qui était de 10 000 000 de dollars à 20 000 000 de dollars US.

Dans la dynamique de mobilisation des ressources, le Fnc a soumis deux notes conceptuelles qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation. Il s'agit de :

1. Programme intégré de renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience communautaire face aux changements climatiques dans les communes de Boukombé et de Bopa soumis par Caritas-Bénin ;
2. Projet de renforcement de la résilience aux changements climatiques des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénésoulou au Centre du Bénin, soumis par la Société nationale du bois (Sonab). A noter que le Fonds d'adaptation finance quatre études complémentaires nécessaires à l'élaboration du document de projet de la Sonab.

Le second mécanisme financier auquel le Fnc est accrédité c'est le Fonds vert pour le climat. Quel bilan pou-

vez-vous dresser à travers ce partenariat ?

L'accréditation du Fnc au Fonds vert pour le climat (Fvc) est un long processus qui a connu son épilogue en 2019. Au titre des retombées de ce partenariat, on peut retenir, entre autres :

1. le Fnc a bénéficié d'une évaluation institutionnelle par un Cabinet britannique PwC (Pricewaterhousecoopers), mandaté par le, Fvc. Cette évaluation a révélé des lacunes. Des recommandations ont été également formulées et un plan d'action a été élaboré pour la mise œuvre des recommandations avant le démarrage du processus.
2. le Fnc a aussi bénéficié d'un appui post accréditation de la part du Fvc.

En dehors de ces deux mécanismes de financement, quelles sont les retombées de votre coopération avec les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux ?

Dans le domaine de la coopération multilatérale, on peut retenir, entre autres, partenaires :

- ❖ **le Pnud** : il a appuyé le Fnc à travers le projet d'élaboration du Plan national d'adaptation, notamment la réalisation de l'étude sur l'identification de nouveaux instruments fiscaux et non fiscaux environnementaux et des mécanismes novateurs de financement. Cette étude était destinée à améliorer la capacité de mobilisation des ressources par le Fonds national pour l'environnement et le climat (Fnc) ;

- ❖ **la Fao** : le Fonds national pour l'environnement et le climat et l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fa) ont signé un contrat de partenariat pour le cofinancement du projet « Initiative Résilience Climatique du Bassin de l'Ouémé (Ocri) Bénin » soumis au



Fonds vert pour le climat par la Fao.

❖ **ONU-ENVIRONNEMENT** : En 2018, Onu-Environnement a appuyé financièrement et techniquement le Fneec en mettant à sa disposition un expert. Pendant un an, ce dernier a accompagné le processus d'accréditation et renforcé les capacités des cadres sur le système de sauvegarde environnementale et sur la politique genre du Fvc. Aussi, a-t-il financé la traduction de tous les documents nécessaires à l'accréditation du Fneec.

❖ **Le Mécanisme Mondial** : Le Mécanisme mondial (Mm) est un outil de la

Convention des nations unies pour la lutte contre la désertification (Cnuld). Il a mis à la disposition du Fonds national pour l'environnement et le climat un expert international pour appuyer l'élaboration du projet du secteur agriculture identifié dans le processus d'appel à projet du Pas-Pna soumis au Fvc.

Au plan bilatéral, le principal partenaire du Fneec c'est le Ministère Allemand de l'économie et du climat (Bmwl). La République d'Allemagne appuie le Fneec à travers les deux initiatives que sont :

1. **Le Projet d'appui scientifique au processus de Plans nationaux d'adaptation (Pas-Pna).**
2. Le Pas-Pna est mis en œuvre au Bénin par la Gi en coopération avec Climate analytics et le Centre de partenariat et d'expertise pour le développement durable (CEPED), sous la tutelle du Ministère du cadre de vie et du développement durable (Mcvdd).

Des quatre composantes du Pas-Pna, la troisième relative à la facilitation de l'accès au financement de mesures d'adaptation prioritaires a permis au Fneec de :

- bénéficier d'une subvention pour organiser un

appel à projets pour la sélection d'avant-projets d'adaptation destinés à mettre en œuvre les priorités du PNA ;

- bénéficier d'une nouvelle subvention pour le développement des notes conceptuelles puis des propositions de financement ;
- le Fneec également bénéficié d'un appui financier et technique pour la réalisation des études techniques nécessaires à la finalisation du document de projet du chenal de Cotonou à soumettre au Fonds d'adaptation. Cet appui a permis d'élaborer les documents exigés par le Fvc pour lever les conditions d'accréditation.

3. **L'Initiative Internationale sur le Climat (IKI Small Grant)**

Ce projet est en synergie avec les mesures prioritaires de la Contribution déterminée au niveau national du Bénin, le Programme d'action du gouvernement (Pag), les Objectifs du développement durable (Odds). Il vise également à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention sur la Diversité Biologique. Ladite initiative comporte deux composantes. L'objectif de la première composante est de sélectionner et financer environ cinq projets sur le climat et/ou la biodiversité portés par des organisations nationales de la société civile régulièrement constituées. Quant à la composante 2, elle vise le renforcement des capacités du Fneec à travers une série d'activités.

Quels sont les impacts tangibles des interventions du Fneec sur l'amélioration du cadre de vie des populations béninoises ?

L'impact des interventions du Fneec est perceptible à travers :

- le renforcement des capacités institutionnelles

et opérationnelles des partenaires nationaux dans les domaines de l'environnement et du climat ;

- l'amélioration du cadre de mobilisation et de planification des ressources au niveau des collectivités locales ;
- l'adoption de comportements éco citoyens ;
- le renforcement de la résilience des populations vulnérables aux changements climatiques ;
- la réduction de l'empreinte carbone ;
- la préservation de la biodiversité marine ;
- l'attractivité du littoral béninois sur les 125 km de côtes.

Comment appréciez-vous la perception de la problématique des changements climatiques par les populations béninoises ?

Contrairement aux préjugés, les populations ont une bonne connaissance des aléas climatiques. C'est ce que révèlent les résultats du « **Projet de Capitalisation des savoirs et savoir-faire locaux pour la gestion du climat dans les communes de Savè et Ouèsè (CaSaLoGeC)** » financé par le Fnec.

En effet, dans toutes les sociétés, l'homme subit, observe, analyse et tente d'expliquer les phénomènes naturels (météorologiques, telluriques...). Les populations du Bénin ne dérogent pas à ce principe. En majorité agricoles, elles ont une connaissance basique des éléments du temps et du climat (les pluies, les vents...) mais aussi de l'articulation saisonnière (les saisons pluvieuses et sèches notamment) et des prédicteurs de gestion des variabilités climatiques. De ce fait, elles disposent des repères empiriques qui leur permettent de bien pratiquer les activités agricoles, mais aussi de se protéger de l'incertitude climatique.

Par ailleurs, ces populations apportent une diversité de réponses et des modes d'adaptation aux aléas climatiques. Elles prévoient les saisons à partir des indicateurs tels que la chaleur, la rosée, l'armattan, les signes précurseurs de la sécheresse ou des fortes crues, l'apparition des feuilles de certains arbres, les vols de certains oiseaux etc.

Malgré ces connaissances, la majorité de la population béninoise reste vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques.

Existe-il au niveau du Fnec, un programme de sensibilisation des masses sur les questions climatiques et environnementales ?

La problématique de la sensibilisation des masses sur les questions climatiques est régie par le guide d'éligibilité des projets soumis au financement du Fnec.

En effet, dans la catégorisation des projets, figurent les micro-projets qui sont généralement des projets de sensibilisation ou de renforcement des capacités susceptibles d'apporter des informations de bonne gouvernance environnementale ou climatique aux communautés. Le coût du financement de ce genre de projets est compris entre dix millions (10.000.000) FCFA et vingt millions (20.000.000) FCFA. Par ailleurs, au niveau des autres catégories de projet, il existe toujours une composante sur la sensibilisation.

Quels sont vos principaux canaux de communication pour atteindre ces cibles ?

La communication avec le public se fait via plusieurs supports et canaux dont :

- le site web et les réseaux sociaux ;
- les médias (Télévisions, radios, presse écrite) ;
- l'audiovisuel (documentaire, publi-reportage...) ;

- les conférences et visio-conférences ;
- le Centre de Documentation et d'Information.

Quel est selon vous, l'importance du Centre de Documentation et d'Information dans ce dispositif de communication ?

Nous avons tendance à considérer l'accès à l'information comme une évidence alors que trop de personnes en sont privées. Le Fnec a pris conscience du rôle central de l'information spécialisée dans les politiques et stratégies pour relever les défis du développement durable.

L'importance de l'information est non seulement reconnue au titre de l'Odd16, mais également par une vingtaine des cibles fixées dans le cadre général des Odd. Ces cibles sont assorties d'engagements explicites ou implicites visant à assurer la disponibilité de l'information, la connectivité et les compétences nécessaires à son accès et à son utilisation (bibliothèques, archives et centres de documentation).

C'est dans le souci de contribuer à l'atteinte des Odd, que le Fnec a créé un Centre de Documentation et d'Information spécialisé dans le domaine de l'environnement et du climat. Il a l'ambition de mettre à la disposition des acteurs du développement durable au Bénin, la documentation et l'information qui sont d'importants outils d'aide à la décision.

Quelles difficultés rencontre le Fnec dans la mise en œuvre de ses actions ?

La gestion de l'environnement étant une compétence partagée entre l'Etat et les communes, le Fnec octroie majoritairement ses financements aux collectivités locales.

Par ailleurs, l'insécurité foncière et les conflits domaniaux pourraient compromettre la célérité et la mise en œuvre ef-

ficace des projets.

Parlez-nous des perspectives du Fnec

En termes de perspectives, le FNEC envisage :

- l'audit organisationnel et institutionnel afin de renforcer ses capacités de mobilisation des ressources à l'international ;
- la mise en œuvre des cinq projets de l'initiative IKI ;
- l'approbation des documents de projets issus des trois notes conceptuelles soumises au Fvc ;
- l'approbation des documents de projets issus des deux notes conceptuelles soumises au Fa ;
- la mise en œuvre efficace de l'accord de partenariat signé avec la FaO.

Un mot pour conclure cet entretien.

C'est le lieu de remercier le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable dont l'engagement personnel a permis la transformation juridique du Fnec. Cette transformation institutionnelle a été déterminante dans l'aboutissement du processus d'accréditation du Fnec au Fonds vert pour le climat puis au Fonds d'adaptation.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les partenaires du Fnec, qu'ils soient nationaux, bilatéraux ou multilatéraux.

J'adresse mes sincères félicitations à mes collaborateurs pour les acquis enregistrés et les encourage à redoubler d'ardeur pour les défis et enjeux futurs.

Réalisé par
Mahoungnon Frédéric ADOUNVO

Eustache HOUNPKATIN veut booster l'entrepreneuriat agricole

Venus des quatre coins du pays, ils étaient nombreux ces jeunes qui ont répondu à l'invitation de l'Association des jeunes agriculteurs modernes du Bénin. A la faveur de cette deuxième édition des journées nationales de l'Ajam qui s'est déroulée à Abomey, l'occasion a été donnée aux participants de poser un diagnostic afin de trouver la thérapie convenable aux maux qui minent le décollage réel de l'entrepreneuriat agricole au Bénin. La jeunesse étant le fer de lance de tout développement et donc la relève de la filière agricole au Bénin, la cible et le thème choisis sont en parfaite concordance avec les intentions des organisateurs.



Photo de famille après le lancement

« *Comment insérer et maintenir les jeunes dans le secteur agricole* », l'éloquence du thème proposé pour cette deuxième édition est évocatrice à plus d'un titre de la volonté des organisateurs de baliser le terrain en offrant de meilleures conditions pour les jeunes désireux d'intégrer et de révolutionner ce secteur en pleine mutation et porteur de richesses.

Pour Eustache HOUNPKATIN, président de l'Ajam, cette rencontre permettra aux participants de mettre en exergue les maux qui minent l'entrepreneuriat agricole pour son décollage, les disséquer et d'y apporter la thérapie convenable pour l'émergence de notre agriculture. «...Le thème choisi est très important pour le futur de l'agriculture au Bénin dont le dé-

veloppement est inscrit dans le programme d'action du gouvernement... » dira-t-il pour exprimer les ambitions de l'Ajam et des structures faïtières de mobiliser et de maintenir la jeunesse autour des projets agricoles, porteurs d'espérance.

M. AGUEMON Dossa DC/MAEP qui représentait le ministre Gaston Dossouhoui empêché, a profité de son intervention pour rappeler aux participants les nombreuses opportunités offertes et soutenues par un accompagnement du gouvernement du Président Patrice Talon dans le domaine de l'agropastorale. Les investissements colossaux mis à disposition à travers le Fonds national du développement agricole (Fnada) et qui font aujourd'hui la fierté de plu-

sieurs jeunes, géniteurs de projets porteurs dans le domaine agricole en sont une preuve concrète. Les réformes initiées par le gouvernement pour une révolution agricole portent déjà leurs fruits avec des résultats probants sur le terrain. Il faut préciser que durant ces journées, à travers des communications et des ateliers, des échanges et des partages d'expériences entre jeunes entrepreneurs, consultants et experts en la matière, plusieurs pistes de solutions et propositions ont été faites par les participants. Il est à espérer qu'un regard minutieux et prospectif soit vite jeté sur ces recommandations qui, selon les organisateurs, devront permettre d'ouvrir une nouvelle ère pour l'agriculture béninoise.

Le gouvernement investit plus de 9 milliards sur trois ans



Djaoudath ALIDOU DRAMANE
Coordinatrice du Projet SWEDD-Bénin



Le projet SWEDD véritable bras armé du gouvernement pour impacter plus de 30 mille filles issues de familles défavorisées

Le Chef de l'Etat Patrice Talon et son gouvernement entendent, à travers le projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), prêter main forte aux filles scolarisées issues de familles en situation difficile pour une éducation de qualité et leur maintien à l'école. Le lancement officiel de ce programme à caractère social dont l'objectif est de procéder au transfert quotidien d'argent à ces filles scolarisées démunies aussi bien au primaire qu'au secondaire s'est déroulé le mardi 13 décembre 2022 à Cotonou en présence du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique TOGNIFODE et de la Coordinatrice du projet SWEDD-Bénin Djaoudath ALIDOU

D'un montant global de plus neuf milliards (9.000.000.000) à débloquer sur une période de trois ans, ce programme de transfert monétaire aux filles scolarisées démunies tient à impacter plus de 30 mille filles issues de famille défavorisées. Selon la ministre, Véronique TOGNIFODÉ, « Dans le Pro-

gramme d'Action du Gouvernement (2021-2026), le Bénin entend poursuivre la transformation structurelle de l'économie à travers la promotion d'une éducation de qualité ». Dans cette dynamique, le gouvernement a entrepris une série d'actions pour lutter efficacement contre la non scolarisation et la déscolarisation

des filles souvent dues à la situation financière précaire des parents. C'est donc pour pallier cette situation préjudiciable au maintien des filles à l'école que le gouvernement a initié ce programme qui permettra au projet SWEED de transférer « la somme de 450 francs CFA à chaque fille du primaire concernée et 600 francs CFA pour les filles du secondaire, par jour sur 3 ans » a précisé la Ministre Véronique TOGNIFODÉ.

Le but visé par cette initiative du gouvernement Talon est d'accélérer la croissance économique et d'assurer la transition démographique à travers l'augmentation du taux de rétention scolaire des filles. Pour la Coordinatrice du projet SWEDD-Bénin, Djaoudath ALIDOU, toutes

les dispositions utiles sont déjà prises par elles et son équipe pour le bon déroulement de cette opération de transfert monétaire aux filles scolarisées en situation difficile dans tout le Bénin conformément aux instructions données par le Chef de l'Etat Patrice Talon.

Tout en remerciant la Banque Mondiale et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) qui accompagnent financièrement et techniquement le Bénin dans la mise en œuvre du projet SWEDD, la Ministre Véronique TOGNIFODÉ, a reconnu, comme les filles bénéficiaires, toute la pertinence de ce programme qui vient comme pour soulager la peine des parents d'élèves.

Stéphane AHINOHOSSOU

34 entreprises obtiennent le précieux sésame



Les réformes initiées par le gouvernement du président Patrice Talon continuent de faire parler d'elles. Le jeudi 1er décembre 2022 à la faveur d'une cérémonie fort simple mais empreinte de solennité, la CCI-Bénin et l'ABSSA ont procédé à la remise officielle des autorisations de mise sur le marché à une trentaine d'entreprises ayant réussi à tirer leur épingle du jeu.

Dans le souci de disposer d'une traçabilité pour la consommation locale, gage d'une sécurité sanitaire et aussi de donner de la visibilité aux opérateurs économiques qui s'investissent dans la promotion des produits locaux, la CCI-Bénin en étroite collaboration avec l'ABSSA ont lancé un programme dénommé CCI Qualité. Elles étaient 62 au départ mais à l'arrivée, 34 entreprises locales ont été retenues par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin) et l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché au terme du processus de conformité.

Spécialisées, pour la plupart, en agro-alimentaire et en produits cosmétiques, ces entreprises qui ont été sélectionnées ont toutes satisfait aux exigences de conformité recommandées par l'accord cadre de partenariat entre la CCI-Bénin et l'ABSSA. Et pour l'aboutissement de ce processus qui a donné ses résultats intéressants, la CCI-Bénin et l'ABSSA ont bénéficié de l'accompagnement des partenaires comme l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM) et la coopération allemande GIZ. Présidée par Casimir MIGNAN, 1er Vice-président de l'institution consulaire, la cérémonie a connu aussi

la présence d'autres partenaires stratégiques tels la délégation de l'Union européenne au Bénin, CNA, ADSC, des élus consulaires, les organisations des femmes cheffes d'entreprises et des représentants des grandes surfaces de distribution (EREVAN-Mont SINAI).

Pour Epiphane Sètonjji HOSSOU, Directeur Général de l'ABSSA ce programme initié a eu l'avantage de déclencher une prise de conscience dans les rangs des responsables d'entreprises sur les exigences réglementaires de mise sur le marché de leurs produits.

Tout en remerciant le gouvernement du président Patrice Talon à travers le Ministère du Commerce et de l'Industrie pour avoir créé le cadre et donner ainsi la possibilité à la CCI-Bénin d'accompagner les entreprises, le Secrétaire Général de la CCI-Bénin Raymond ADJAKPA ABILE n'a pas manqué de féliciter ces entreprises qui ont réussi l'exploit de satisfaire aux exigences souhaitées. Et c'est tout à l'honneur de ces responsables qui voient les nombreux efforts fournis et sacrifices consentis



couronnés de reconnaissance en faisant leur entrée dans le cercle restreint des opérateurs économiques dont les produits pourront désormais être exposés dans les rayons des surfaces des supermarchés au plan national et régional. Rappelons à toutes fins

utiles que le Programme CCI Qualité de la CCI-Bénin vise à accompagner les entreprises locales à la démarche Qualité, à l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits alimentaires, à l'obtention de l'autorisation de commercialisation des pro-

duits cosmétiques et compléments alimentaires, à la certification produit et à la certification aux normes internationales ISO pour une plus forte compétitivité et pour l'accès aux marchés.

Renaud ACCROMBESSI

CRÉDIT AUX PARTICULIERS*

UN TAUX DE
8,5 %

POUR UNE DURÉE DE CRÉDIT DE

10 ANS

Avec notre
crédit aux particuliers,
osez réaliser vos projets.



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Offre soumise à conditions sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par la banque. Vous disposez d'un délai légal de rétractation.

* Offre adressée aux APE (Agent Permanent de l'État)

La position du Bénin est sans ambiguïté

Les pays les plus pollués doivent payer le prix de leurs dégâts sur l'environnement



À la tête d'une forte délégation béninoise, le Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Romuald WADAGNI et le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Aurélien AGBENONCI ont participé le 06 novembre 2022 à la 27ème Conférence des Nations Unies sur le Climat qui a réuni à Sharm El-Sheikh en Égypte, les Chefs d'États et de gouvernements, les délégations des pays, les Organisations de défense du climat et les experts. Leur présence à cette Convention annuelle des Nations Unies placée sous le thème « Ensemble

pour la mise en œuvre » dénote l'intérêt du Bénin à défendre sa position sur le climat. A cette occasion, Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et Romuald WADAGNI, Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances ne se sont pas fait prier pour porter la voix du gouvernement béninois dont la position ne souffre d'aucune ambiguïté. Pour la délégation béninoise, les pays les plus pollués doivent payer le prix de leurs dégâts sur l'environnement car les pays africains qui émettent pourtant moins de carbone, sont les victimes des changements climatiques. C'est

pourquoi, le Ministre Aurélien AGBENONCI appelle les pays riches au respect de leurs engagements. Car la promesse de 100 milliards de dollars par an, pour soutenir les programmes d'adaptation au climat dans les pays pauvres, reste pour l'heure, non tenue.

Par ailleurs, Aurélien AGBENONCI a indiqué que le Gouvernement du Bénin prend des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques. Il faut dire qu'au cours de cette rencontre, c'est la mise en œuvre des engagements pris par les États qui est réclamée par l'Organisation

des Nations Unies.

En clair, il faut en finir avec les promesses non tenues pour espérer limiter le réchauffement climatique à +1,5°C, fixé par l'Accord de Paris en 2015. C'est dire que pour la COP 27, les Nations Unies se joignent aux États africains pour insister sur la mise en œuvre des engagements des États, dans la réduction des gaz à effet de serre.

Fawaz KHALIL



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO



STRATÉGIE 2025

Vers une CEDEAO redynamisée, outillée et résiliente

109,5 milliards FCFA pour soutenir les projets de développement



Serge EKUE
Président de la BOAD

Le 02 Décembre 2022, s'est tenue à Niamey, la capitale nigérienne, la 133^{ième} session ordinaire du Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Cette rencontre au cours de laquelle, d'importantes décisions ont été prises, s'est déroulée sous la présidence effective de Monsieur Serge EKUE, Président du Conseil d'Administration de la BOAD.

Le procès-verbal de la 132^{ème} réunion tenue le 20 septembre 2022 à Cotonou en République du Bénin et les perspectives financières actualisées et le projet de budget programme établis pour le quinquennat 2023-2027 de la Banque, voilà les travaux préliminaires de cette rencontre annuelle qui ont retenu l'approbation des membres du conseil après étude.

Au cours de cette rencontre, plusieurs autres sujets ont également fait l'objet des travaux du Conseil d'administration. Il s'agit des sept opérations dont deux (02) propositions de projets financées sur les ressources du programme SONGTAABA (36 milliards FCFA), trois (03) nouvelles propositions de projet

pour un montant global de 45 milliards FCFA et deux (02) lignes de refinancement (28,5 milliards FCFA). Ces nouvelles approbations portent à 7182,1 milliards FCFA le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD, depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976.

Les prêts approuvés concernent le financement partiel des projets, ci-après :

Au titre du Programme spécial SONGTAABA 2022-2024 :

- Reconstitution du stock de sécurité alimentaire au titre de l'exercice 2023 en République du Mali. Le projet permettra de répondre à la demande alimentaire des populations maliennes, de renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, d'améliorer l'accessibilité des vivres, notamment aux populations vulnérables, et de réduire les distorsions du marché céréalier au plan national. Montant de l'opération : 25 Milliards FCFA
- Alimentation en eau potable, en milieu rural, dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri, au Niger. Il s'agira de réaliser 45 systèmes d'alimentation en eau potable, desservant 92 localités. Le projet prévoit également la réalisation de 334 blocs de latrines institutionnelles dans les écoles et les centres de santé. Montant de l'opération : 11 Milliards FCFA

S'agissant du programme de financements ordinaire :

- Aménagement de voies urbaines dans la ville de Niamey : aménagement de la section urbaine de la RN25 et réhabilitation du tronçon Niamey-Nyala, en République du Niger. Le projet per-

mettra d'améliorer la mobilité sur les tronçons concernés en réduisant le temps de parcours, le nombre d'accidents de circulation de plus de 60% et le coût d'exploitation des véhicules d'environ 40 %, à partir de la première année de mise en service de la route. Montant de l'opération : 25 Milliards FCFA

- Viabilisation du site de Ouédo, dans le cadre de la construction de 10 849 logements sociaux et économiques dans la Commune d'Abomey-Calavi. Les travaux de viabilisation permettront d'assurer une alimentation de qualité en électricité, par l'augmentation de la puissance du réseau d'électricité sur tout le site du projet et la construction d'une usine de traitement d'eau et d'un château d'eau de 500 m³. Montant de l'opération : 10 Milliards FCFA
- Relance des activités de ASUSU SA en République du Niger. Le projet permettra de maintenir l'accès des populations exclues du système bancaire classique et celles qui sont économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, à des services financiers diversifiés et innovants. Montant de l'opération : 10 Milliards FCFA
- Mise en place en faveur de NSIA Banque Benin SA (i) d'une ligne de refinancement dans le cadre du programme de relance des activités des entreprises de l'UEMOA, suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et (ii) d'un prêt subordonné. Montant de l'opération : 18,5 Milliards FCFA
- Mise en place d'une

ligne de refinancement en faveur de VISTA Bank Burkina Faso. La ligne permettra à Vista Bank Burkina d'accroître son activité de financement à moyen terme, de consolider son développement, et de contribuer à la croissance de l'économie nationale. Montant de l'opération : 10 Milliards FCFA

Quant aux ressources mobilisées pour le compte de la BOAD :

Les administrateurs ont également approuvé la mise en place d'une ligne de crédit du Fonds de l'OPEP, d'un montant de 50 millions € soit 32,798 milliards FCFA, et celle d'une subvention d'un montant de 16,2 millions € soit 10,626 milliards FCFA de la KfW, toutes deux en faveur de la BOAD. Ces lignes sont destinées, respectivement, au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des projets d'énergies renouvelables, et à la mise en place du Fonds pour la Transformation Digitale (FTD).

Sur un autre registre, le conseil a examiné et approuvé le cadre de sauvegarde environnementale et sociale ainsi que la politique d'équité et d'égalité Genre.

Le conseil a, par ailleurs, émis un avis favorable sur l'état de recouvrement des créances sur prêts, au 31 octobre 2022, ainsi que la stratégie Genre de la Banque et, examiné les dossiers suivants, soumis pour information :

- Compte-rendu de la 43^{ème} réunion du Comité d'audit prévue les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022 à Niamey, en République du Niger.
- Evaluation ex-post du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tafiré et des

localités environnantes, en Côte d'Ivoire.

Après avoir reçu de la part des membres du conseil d'Administration, les meilleurs vœux pour 2023, un satisfecit pour la bonne tenue des conseils et la nouvelle dynamique en cours dans l'institution sous son leadership, le Président Serge EKUE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié les autorités nigériennes pour les moyens mis en œuvre pour la tenue de cette session dans les meilleures conditions.

Il a, par la suite, exprimé toute sa gratitude aux membres du conseil d'Administration pour la qualité des échanges et la pertinence de leurs orientations. Il a, également, adressé ses vives félicitations et sa grande fierté aux équipes de la BOAD pour la qualité des dossiers qui ont été soumis à l'examen du conseil, tout au long de cette année.

Bonaventure Coffi KPANOU

L'initiative d'Accra pour des mesures hardies contre les jihadistes



Discrètement lancée en 2017 par les pays du golfe de Guinée pour tenter d'endiguer la progression des groupes jihadistes vers le Sud, l'Initiative d'Accra a réuni le mardi 22 novembre dans la capitale ghanéenne les Chefs d'Etats des pays tels que le Bénin, le Togo, le Ghana, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigeria. Il était question de renforcer la coopération dans la lutte antiterroriste et de mutualiser les stratégies pour contrer la propagation des violences djihadistes dans les pays du Sahel et en progression vers les côtes du Golfe de Guinée.

Au cours de ce sommet placé sous le thème : « Initiative d'Accra : vers une réponse crédible, préventive et coordonnée aux défis auxquels sont confrontés les Etats côtiers et sahé-liens » et élargie à l'Union européenne, à la Grande Bretagne « Les chefs d'Etats et de gouvernement ont pris note de l'engagement des partenaires à soutenir l'initiative d'Accra dans la lutte contre le terrorisme dans la sous-région. Ils ont réaffirmé leur engagement à mobiliser les ressources endogènes nécessaires pour rendre opérationnelle, dans un délai d'un mois, la task-force conjointe multinationale de l'initiative d'Accra » lit-on dans le

communiqué émis à l'issue de la rencontre. Également, dans les conclusions, les Présidents indiquent avoir pris « bonne note » de la volonté du Nigéria de désigner un représentant au siège de la task-force multinationale de « l'Initiative d'Accra ». Les dirigeants recommandent aussi que des actions concrètes, « y compris la collecte de fonds, soient engagées pour soutenir les pays sévèrement touchés par le terrorisme ». Le président Nana Akufo-Addo, hôte du forum, a exhorté ses homologues de la région à poursuivre les efforts communs pour éradiquer la menace terroriste en Afrique de l'Ouest. « L'aggravation de la situa-

tion menace d'engloutir toute la région de l'Afrique de l'Ouest », a averti le chef d'Etat ghanéen. Le président de la Commission de la Cedeao a invité tous les Etats-membres de l'organisation à soutenir « l'Initiative » afin d'endiguer la menace terroriste qui gagne du terrain dans la région ouest-africaine. Créée en 2017 par le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo et le Burkina Faso pour lutter contre le terrorisme, « L'initiative d'Accra » repose principalement sur trois axes comme le partage d'informations et de renseignements, la formation du personnel de sécurité et de renseignement. Enfin, la conduite d'opérations militaires conjointes transfrontalières. Tous les trois mois, « L'Initiative » tient des réunions ministérielles précédées d'une rencontre technique des responsables en charge de la sécurité et des renseignements.

Stéphane AHINOHOSSOU

Oswald HOMEKY pour la poursuite des grands chantiers et réformes



La fin du mois de Novembre 2022 a été caractérisée à l'Assemblée nationale par le ballet des ministres du gouvernement Talon. Une occasion pour ces derniers de présenter à la représentation nationale, les projets des différents départements ministériels. Le 24 Novembre ce fut le tour du ministre Oswald HOMEKY qui a défendu un budget qui a pour architecture principale, la poursuite des réformes et des chantiers ouverts.

Dans le cadre du projet de loi des finances 2023 et conformément aux directives contenues dans la lettre de cadrage budgétaire, le Ministre des sports, Oswald HOMEKY était face aux membres de la commission budgétaire de l'Assemblée nationale pour présenter le budget de son département ministériel. De son intervention, il faut retenir qu'en 2022, les objectifs ont été globalement atteints pour donner l'as-

surance pour une poursuite des réformes initiées et œuvres entamées. En ce qui concerne l'année 2023, 32.918.303.000 francs devront être mobilisées pour achever les différents chantiers lancés. Un budget qui, selon certains observateurs, reste manifestement stable mais avec de nobles ambitions. Qu'il vous souvienne, à son arrivée à la tête du département des sports, le tableau présenté par l'état des

lieux a contraint le jeune ministre à une réorganisation interne et externe pour des résultats probants qui s'harmonisent avec les ambitions nourries par le régime de la rupture. C'est un secret de polichinelle qu'en matière de sport, seul le temps et une bonne organisation produisent le succès. Il n'y a pas de place possible à la tricherie. Aujourd'hui, bien que les résultats de certaines réformes tardent à émerger,

créant au passage quelques réactions de frustration, force est de constater que le retour des classes sportives au sein des établissements scolaires portent déjà les germes d'un avenir rassurant pour le sport béninois. En témoigne la participation des Ceg Coby et Sainte Rita à la compétition de football qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire et qui a été couronnée par un succès éclatant il y a quelques semaines. C'est dire que les réformes initiées et mises en œuvre ont commencé par porter leurs fruits de la plus belle manière. Donc, avec un peu de patience et de détermination, le Bénin pourrait se doter des équipes compétitives formées sur la base d'une bonne organisation qui n'a rien à envier aux grandes nations de sport au plan régional, africain et mondial. Face à la représentation nationale, le ministre des sports Homeky l'a martelé, l'année 2023 sera celle de mise en œuvre des réformes des associations et structures et de la poursuite des chantiers. Une déclaration rassurante et convaincante qui annonce de perspectives positives pour le sport béninois.



Législatives de janvier 2023

Message de la présidente de l'INF Claudine Afiavi PRUDENCIO

Béninoise, Béninois, mes chers compatriotes

Le 08 janvier 2023, une fois encore, notre peuple a rendez-vous avec les urnes pour choisir démocratiquement les députés de la 9^{ième} législature.

Nous sommes un pays fondé sur la fraternité et celle-ci fait la force de notre peuple dans sa diversité culturelle, sa pluralité politique, sa multiplicité philosophique et religieuse. Aucun combat électoral ne devrait nous détourner de

notre responsabilité individuelle, collective à persévérer et promouvoir cette si belle fraternité devant les épreuves.

Au Bénin, l'unité nationale n'est pas un choix. Elle s'impose à nous et doit nous habiter dans toutes les circonstances même dans les moments de grandes contradictions que constitue la période électorale.

Au Bénin, la paix et la concorde sociale reposent sur notre fraternité légendaire et l'unité nationale que nous nous efforçons à

sauvegarder. La paix collective est la somme des comportements individuels.

Ayons des comportements pacifiques durant toute cette période électorale. Pour ce faire, je compte sur le sens élevé de citoyenneté de chacun et de tous. Je compte particulièrement sur les femmes qui ont toujours été au premier rang des efforts pour la préservation de la paix. C'est le lieu d'exprimer, par ailleurs, mon souhait de voir notre pays enregistrer un fort taux de femmes élues

députés au soir du 08 janvier 2023 toutes tendances confondues.

Vivent les élections législatives de janvier 2023 dans la paix !

Que Dieu bénisse le Bénin !

Je vous remercie



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
REPUBLIQUE DU BENIN



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES IMPÔTS



-services

**DÉCLAREZ ET PAYEZ
PLUS FACILEMENT
VOS IMPÔTS**

Rendez-vous sur

e-services.impots.bj



Nouveau TYPE DE Citoyens



www.nouveautypedecitoyens.org



MESSAGE DU PDT ROMARIC MOUFTAOU FONDATEUR DU CONCEPT NTC AU RETOUR DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX 2022 A ADDIS-ABEBA

En participant à la commémoration de la Journée Internationale de la Paix ce 21 septembre 2022 au siège de l'Union Africaine à Addis-Ababa, j'ai eu l'opportunité de découvrir le jeu dénommé "Mission 55 Conflit à Anaka". Ce jeu est une manière innovante d'introduire la jeunesse africaine au travail que fait l'Union Africaine pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité. En testant le jeu, j'ai pu comprendre comment l'Architecture Africaine pour

la Gouvernance (AGA), et l'Architecture Africaine pour la Paix et la Sécurité (APSA) œuvrent à prévenir, ou gérer les conflits sur le continent. Ce jeu est une véritable innovation qui démythifie l'Union Africaine et la rend accessible à la jeunesse du continent. Nous au Mouvement Nouveau Type de Citoyens (NTC), nous allons promouvoir ce jeu avec la jeunesse du Bénin, afin que la communauté des artisans de la paix s'accroisse dans notre pays. Enfin, ma participa-

tion à la commémoration de la Journée Internationale de la Paix m'a permis de faire du réseautage, et de rencontrer d'autres jeunes leaders africains qui font un travail remarquable pour créer des changements positifs dans les communautés à la base un peu partout sur le continent africain. J'ai l'espoir et la conviction que la jeunesse africaine changera le sort du continent. Je félicite l'Union Africaine et ses partenaires, notamment GIZ et UNOAU, pour avoir décidé

d'éduquer la jeunesse africaine à mieux comprendre le travail de cette auguste organisation panafricaine. Ma suggestion pour l'avenir est de rendre le jeu "Mission55 Conflit à Anaka" disponible dans plusieurs langues d'Afrique afin de le rendre accessible à un plus grand nombre de jeunes sur le continent.

NTC : LE DÉVELOPPEMENT COMMENCE PAR MOI, LE CITOYEN !

L'ONG Ecrivains Humanistes Lance le projet "MON PANEGYRIQUE, MON IDENTITE CULTURELLE"



Camille SEGNIGBINDE
Président de l'ONG Ecrivains Humanistes



Vendredi 07 octobre 2022, l'ONG Écrivains Humanistes (EH) du Bénin, une association qui a pour but de promouvoir au Bénin et en Afrique, l'écriture, le livre et la lecture et partant de cet objectif, faire du livre un canal de promotion de la culture et du développement, a procédé au lancement du projet "MON PANEGYRIQUE, MON IDENTITE CULTURELLE". A cet effet, le président de l'ONG et coordonnateur dudit projet SEGNIGBINDE Camille et les membres de son équipe, dont Naha Mandela, consultante et gestionnaire de projet, et Samuel Idohou, ingénieur culturel, assistant Projet, étaient face aux médias.

Initié, par l'Association Ecrivains Humanistes(EH) du Bénin, suite au constat selon lequel plusieurs patrimoines culturels immatériels dont les panégyriques qui sont en réalité un élément incontournable de l'affirmation de l'identité culturelle, sont en train d'être perdus, le projet intitulé " Mon panégyrique, mon identité culturelle", vise la sauvegarde et la valorisation des panégyriques claniques du Bénin à commencer par le sud, précisément des Fons d'Abomey et des Mahi de Savalou. Il entend ainsi transmettre cet élément du folklore à la jeune génération de créateurs à travers une résidence de création après la phase de collecte desdits panégyriques.

Il contribuera donc à valoriser non seulement les panégyriques claniques des aires culturelles Fon d'Abomey et Mahi de Savalou (sud du Bénin), mais aussi à les sauvegarder en les rendant plus accessibles à un public plus large à travers la mise sur le marché d'un répertoire sur papier (livre) et audio (CD) de déclamations des panégyriques. Il s'agira selon les conférenciers de l'élaboration d'un répertoire qui sera approprié par les jeunes créateurs notamment, les slameurs, conteurs, et artistes chanteurs, comme source d'inspiration et de création.

Il est à noter que le projet sera exécuté sur un an plus précisément du 05 Septembre 2022 au 30 septembre 2023 entre Savalou et Abomey. A travers le projet "MON PANEGYRIQUE, MON IDENTITE CULTURELLE", 20 détentrices des panégyriques sont sélectionnées, 20 panégyriques sont identifiés, collectés et transcrits en Fon (langue locale) et traduit en français, 30 jeunes (15 femmes et 15 hommes) conteurs et slameurs sont formés à la composition et à la déclamation des panégyriques et un répertoire des panégyriques physique (livre) et audio (CD) est édité en 1000 exemplaires chacun.

Des démarches méthodologique et scientifique inclusives

La valeur ajoutée de ce projet

est son volet résidence de création suivi d'un spectacle public de restitution. «Depuis le 5 septembre 2022, début de l'initiative, nous avons mené plusieurs démarches visant à nous bien nous orienter et baliser le terrain pour un travail de qualité. Notamment, nous avons rencontré et échangé avec des personnes ressources dont le Prof Bienvenu AKOHA (linguiste), le Prof Jérôme ALLADAYE. Nous avons également effectué une mission de cartographie des clans à Abomey tout en rencontrant et en échangeant avec des personnes ressources sur le terrain dont des écrivains, des scientifiques, des cadres de la direction du patrimoine culturelle...

A l'étape actuelle, une vingtaine de clans a été ciblée déjà.» a exprimé, le président de l'Ong et coordonnateur du projet SEGNIGBINDE Camille. Sans oublier que l'Ong intervient dans les domaines de l'écriture, la promotion du livre et de la lecture, la médiation culturelle et la formation. Sa mission principale est de faire de l'écriture, du livre et de la lecture, des outils et canaux de développement socio-culturel, reconnus comme tels, par tous et par toutes, et véritablement utilisés au Bénin et en Afrique. Pour rappel, le projet « MON PANEGYRIQUE, MON IDENTITE CULTURELLE », à l'issue du 3e appel à projet du Programme ACP-UE CULTURE

(Afrique de l'Ouest) – AWA, porté par l'Institut français (Paris – France) et son partenaire code-mandeur le Centre Culturel Kôré (Ségou - Mali) a bénéficié de la « Subvention du fonds de valorisation des cultures d'Afrique de l'Ouest », pour son originalité et figure parmi les quatre bénéficiaires du Bénin et les 35 de l'Afrique de l'Ouest.

Des stratégies bien ficelées pour des résultats probants

Pour concrétiser le projet, les initiateurs ne manquent pas de stratégie. Ainsi, durant les douze mois de sa mise œuvre, à la suite du lancement officiel du 07 octobre 2022, ils procéderont à l'identification des panégyriques claniques des aires géographiques ciblées, au dépouillement, tri et sélection des panégyriques à retenir, à un appel à candidature et sélection des 30 artistes contemporains (conteurs et slameurs) bénéficiaires de la résidence avec les 4 détentrices des panégyriques. A ces étapes, suivront celles de résidence de transmission des panégyriques par les détentrices à la jeune génération d'artistes contemporains et d'écriture du livre répertoire... Le processus sera couronné par le lancement officiel du répertoire couplé avec un spectacle de restitution. Vivement que cette initiative salutaire aboutisse pour la préservation du patrimoine culturel immatériel béninois qu'est le panégyrique.

Une croissance de 6,5% du PIB et 1000 milliards pour le social



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des finances

Sans faute ou parfait. Telle est la mention qui convient à Patrice Talon. Le jeudi 1er décembre 2022, le deuxième projet de budget du second quinquennat de la rupture a été adopté par l'Assemblée nationale à l'unanimité des députés présents et représentés.

Ce budget qui s'équilibre en ressources et en charges à 3.033,337 milliards de FCFA traduit la volonté du gouvernement d'accroître les performances économiques du pays en dépit des chocs exogènes. Contrairement à certains de ses prédécesseurs, Patrice Talon n'aura pas eu du mal depuis son accession à la magistrature suprême, à recueillir la confiance des élus du peuple autour de ses ambitions. Une note positive qui témoigne de la bonne collaboration entre les deux institutions et de la volonté du parlement de jouer sa

partition dans la déclinaison du Programme d'action du gouvernement

Le projet de loi des finances adopté par les députés vise un taux de croissance de 6,5% du Produit intérieur brut (PIB). À en croire le ministre de l'économie et des finances, Romuald Wadagni, ce budget est porté par le double défi de renforcer la résilience de l'économie nationale et sa relance face aux chocs exogènes, ainsi que la consolidation budgétaire et le renforcement du modèle social en cours de construction.

A noter que le pays table désormais sur un taux de croissance de 6,5% du PIB en 2023, avoisinant celui de 2019 estimé à près de 7%. Par ailleurs, signalons qu'environ le tiers de ce budget, soit 1000 milliards FCFA seront adressés aux questions sociales, de quoi donner plus de visibilité et d'intensité au « hautement social » décrété par le chef de l'Etat Patrice Talon lors la cérémonie d'investiture pour son second mandat.

Renaud ACCROMBESSI

Portrait

Tite Emmanuel HOUNNOUSSA, travailleur acharné et panafricain convaincu

Tite Emmanuel HOUNNOUSSA
PDG du Groupe GLS
Consul honoraire de la république du Bénin au Tchad



C'est en discutant avec des Africains comme Tite Emmanuel HOUNNOUSSA qu'on a du mal à accepter le retard de développement du continent africain sur le reste du monde. Ecouter et argumenter avec ce jeune entrepreneur à succès, formé en grande majorité en Afrique, modeste et humble à souhait, fait prendre conscience que le continent noir possède et peut former ses propres ressources humaines pour une émergence certaine. Car l'homme, malgré son jeune âge, est un talent pur et une valeur sûre de l'Afrique.

C'est en discutant avec des Africains comme Tite Emmanuel HOUNNOUSSA qu'on a du mal à accepter le retard de développement du continent africain sur le reste du monde. Ecouter et argumenter avec ce jeune entrepreneur à succès, formé en grande majorité en Afrique, modeste et humble à souhait, fait prendre conscience que le continent noir possède et peut former ses propres ressources humaines pour une émergence certaine. Car l'homme, malgré son jeune âge, est un talent pur et une valeur sûre de l'Afrique.

Après un BTS en Comptabilité et Gestion, une Licence en Gestion des Transports et Logistique à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (EN-EAM) à Cotonou au Bénin, Emmanuel HOUNNOUSSA décrocha respectivement un Master dans le même domaine, à l'Institut Supérieur des Transports du Groupe Sup De Co à Dakar, un Global Executive MBA Management à l'Institut Français de Gestion (IFG) à Paris et un dernier Master of Business Administration (MBA en Management des Organisations et des Politiques publiques) à l'Institut Science Campus Ex-OTC à Ouagadougou – Burkina Faso et dans la même lancée suis actuellement une formation doctorale en Science Politique. S'en sont suivis plusieurs certifications et formations diplômantes dans plusieurs domaines passant par les métiers des Transports et de la Logistique qui le passionnent constamment ainsi que des certifications en Management et en entrepreneuriat.

Puis Emmanuel HOUNNOUSSA, après un court passage dans deux sociétés privées multinationales, lança, au tout début de l'année 2014, la société AFRICA'S GROUP "GLOBAL LOGISTICS SERVICES LIMITED". Ce fut le début d'une success-story importante pour ce jeune homme ambitieux et déterminé, travailleur acharné qui sait où il va et se donne les moyens d'atteindre ses objectifs à la fois professionnels et personnels.

Curieusement, comme nul n'est prophète dans son pays, c'est bien loin de sa terre natale, soit au Tchad en Afrique Centrale qu'il posa ses valises. Preuve, peut-être, qu'il est foncièrement panafricain et n'est guère partisan de la facilité. Mais adepte du travail bien fait,

guidé par un flair développé pour les opportunités à saisir.

Avec la devise : « le Transit au-delà d'une simple formalité... », le Founder & Chief Executive Officer (Fondateur et PDG) de GLS Limited a réussi à étendre les tentacules de sa société au-delà des frontières du Tchad. Incontournable au Tchad aujourd'hui en reléguant au second rang la société de Vincent Bolloré, le groupe de Emmanuel HOUNNOUSSA, spécialisé dans le Transit – Transports & Logistique /Gestion de frets en Import et Export (GSA de plusieurs compagnies aériennes), support logistique aux entreprises œuvrant dans les secteurs de BTP, pétroliers et miniers, Exploitation et commercialisation de bois et divers produits tropicaux, Le Groupe GLS Limited est présent dans plus d'une dizaine de pays africains comme le Tchad, la RCA, Le Gabon, le Cameroun, l'Angola, Le Mali, Le Burkina Faso, Le Niger, Le Bénin, le Togo, mais également en France, au Royaume Uni et en Chine.

« Depuis près d'une dizaine d'années, AFRICA'S GROUP "GLOBAL LOGISTICS SERVICES LTD" grandit en vertu de sa politique de développement partagée entre croissance interne et externe. Son histoire s'est construite au fil des succès enregistrés avec ses équipes », a laissé entendre le chef d'entreprise audacieux décrit par ses collaborateurs comme très humaniste et proche de son personnel. Visiblement, l'homme a

su trouver la recette qui constitue la force et la vitalité de son futur empire qui, selon de nombreux acteurs de son secteur d'activités, est devenue une référence en Afrique.

Mais au-delà de ses activités professionnelles, le sérieux et la crédibilité du jeune et talentueux Fondateur, Président Directeur Général de GLS Limited, lui ont permis de gagner la confiance du Chef de l'Etat béninois, M. Patrice Talon. En Novembre 2020, le Gouvernement du Bénin a nommé M. Emmanuel HOUNNOUSSA, Consul Honoraire de la République du Bénin près la République du Tchad. Très apprécié par non seulement ses compatriotes vivant au Tchad, mais aussi par toute la communauté étrangère dudit pays, il entend désormais jouer un rôle de premier plan dans l'intensification des relations diplomatiques et commerciales entre ces deux nations, le Bénin son pays et le Tchad sa patrie d'adoption.

M. Emmanuel HOUNNOUSSA entretient de même, des relations privilégiées avec ses compatriotes du pays. Dans sa région natale de Toffo au Bénin, il est un soutien pour ceux qui le sollicitent. Sa générosité n'a d'égale que sa discrétion. Acteur politique de l'ombre, même s'il n'aspire, pour le moment, à aucune fonction politique, il est très présent aux côtés de ses concitoyens vulnérables dans le besoin. Education, santé, eau... Il fait ce qu'il peut. Ce qui fait dire à certains que l'opérateur

économique et Consul du Bénin au Tchad, Tite Emmanuel HOUNNOUSSA fait sans nul doute partie des grands leaders de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

Un modèle pour la jeunesse ?

Il peut l'être. Si non il l'est déjà. Mais ne lui parlez surtout pas de cela. Il a horreur de tout ce qui peut paraître comme "vouloir donner des leçons" aux autres car il conçoit aisément que chacun a son karma. Et la vie de l'un ne peut pas ressembler à celle de l'autre. Même quand certains pensent qu'il est une référence, lui par contre est convaincu qu'il doit continuer à faire ses preuves et que rien n'étant encore gagné, qu'il doit aller bien plus loin pour développer ses entreprises. Il le dit si bien à travers cette métaphore: << Je n'ai rien de spécial mais je suis sûr que toute personne qui se donne les moyens de réussir le peut selon sa vision. Ce n'est pas à moi de dire à mes frères béninois en particulier et africains en général qu'ils doivent faire ci où cela. Ils savent déjà que le travail dur et acharné vient à bout de tout, par la grâce de Dieu. Tâchons juste d'être professionnels dans ce que nous faisons avec une expertise qui nous démarque des autres et nous pouvons réussir >>. Une devise à mesurer ses nombreux succès dirait-on.

Renaud ACCROMBESSI



Moody's GCR Ratings certifie la bonne santé du Fagace

Une qualité de crédit élevée qui confirme l'excellent management du Directeur Général Ngueto Tiraina Yambaye



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE



LES 3 PILIERS
PRINCIPAUX DU FAGACE :

**INNOVATION,
RENFORCEMENT
ET INTÉGRATION**

Le Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fagace) présente une qualité de crédit élevée, et ceci sur le long terme. C'est du moins ce qui ressort d'une information publiée sur le site de l'institution panafricaine et issue des conclusions du rapport de la mission d'évaluation effectuée le 30 Novembre 2022 par l'agence de notation Moody's GCR Ratings (« GCR »). Cette notation du GCR vient confirmer la bonne santé du Fagace déjà certifiée par celle du Wara en 2021.

A en croire cette information, le Fagace, sur son échelle régionale, se voit attribué par GCR Ratings la notation de long terme de « AA- », en grade d'investissement. Quant à sa notation en court terme, elle est « w-2 ». Mieux, ces deux notations sont attachées à une perspective « stable ».

Pour Justifier cette perspective stable assignée au Fagace, GCR Ratings avance que le Fonds devrait conserver son bon profil de capitalisation en raison de l'existence d'un potentiel de libération supplémentaire à court terme. Par ailleurs, l'agence de notation a indiqué que le bon profil de liquidité devrait se maintenir. Quant aux concentrations géographiques et sectorielles des interventions, elles devraient rester fortes.

En ce qui concerne la justification de la note de AA-(WU) du Fagace, GCR Ratings fait savoir qu'elle s'est appuyée sur trois facteurs clés de performance. Elle souligne d'abord la solide capitalisation du Fonds en raison d'un très bon levier financier en comparaison au risque-pays de ses zones d'intervention.

Ensuite, elle met en avant l'existence d'une liquidité d'actifs très élevée, en ligne avec sa politique de placement très conservatrice privilégiant les véhicules de placement liquides. Ce qui lui confère d'importants coussins d'actifs liquides dont une grande partie est disponible à court terme.

Pour finir, GCR laisse entendre que la vision des responsables du Fonds qui ont fait le choix d'un mandat fort orienté sur le développement des pays a aussi pesé dans la note assignée au Fagace.

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (Fagace) est une institution financière internationale dont l'expertise est la promotion des investissements du secteur public et ceux du privé. Elle a été créée le 10 Février 1977 à Kigali au Rwanda et depuis lors, c'est plus de 300 projets garantis avec un impact réel sur le développement des 14 pays couverts en Afrique et une solide expérience de 45 années dans son domaine.

Eric DJEKPE

Multiplication des performances dans le secteur de la santé

Benjamin Hounkpatin rassure avec une hausse budgétaire de 28%



Professeur Benjamin HOUNKPATIN
Ministre de la Santé

Le ministre de la Santé Benjamin Hounkpatin a annoncé devant les parlementaires quelques jours avant le vote de la loi des finances exercice 2023, 125.785.961.000 FCFA pour l'année 2023 contre 98,100 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de plus de 28 % estimée en numéraire à 28 milliards FCFA. Une hausse du budget qui, selon le ministre, se justifie par la volonté du gouvernement d'améliorer l'offre et l'accès aux soins de santé pour la population en général et de mettre un accent particulier sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'adolescent en particulier.

Pour le ministre Benjamin Hounkpatin, le projet prévoit le renforcement des ressources humaines qualifiées. Il prévoit l'optimisation de leur utilisation et leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, au cours de l'année 2023, l'État béninois s'engage à recruter des agents de santé qualifiés. Les autorités prévoient également de renforcer les capacités des écoles et instituts de formation des infirmiers. « Au total 980 agents de santé qualifiés seront recrutés. Au niveau communautaire, 416 agents de santé communautaires qualifiés et 3741 relais communautaires seront également appelés à servir dans le secteur de la santé.

Parallèlement, le plan de formation entamé va se pour-

suivre avec la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aide-soignants ainsi que la mise en place d'un programme spécial de formation de 6 mois des médecins généralistes pour l'acquisition de compétences en chirurgie, pédiatrie, gynécologie obstétrique et le renforcement de capacités des infirmiers et sages-femmes d'État en aide-chirurgiens, dialyse, anesthésie-réanimation, soins palliatifs et autres » a précisé le ministre dans son intervention.

L'investissement permettra de renforcer et de moderniser les infrastructures. Le gouvernement travaillera à renforcer la santé communautaire et l'assurance maladie. Selon Benjamin Hounkpatin, le gouvernement prévoit de mettre en

place un programme spécial de formation à court terme pour les médecins généralistes. Cela leur permettra d'acquérir des compétences en chirurgie, pédiatrie et obstétrique.

Le projet permettra également de renforcer les capacités des infirmiers et infirmières. « Au niveau des infrastructures, les prévisions budgétaires de 2023 envisagent entre autres, la poursuite de la construction du Centre Hospitalier de Référence de rang régional à Abomey-Calavi, l'achèvement de la construction de l'hôpital de zone et des six centres de santé dans la Commune de Tchaourou, l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements au profit de l'Hôpital de Zone de Savè, la construction et l'équipement du Centre National Hospitalier Universitaire de Psychiatrie d'Allada ainsi que le démarrage des travaux de construction de trois hôpitaux de zone de 120 lits à Avrankou-Adjara-Akpro-Missérétié; Adjo-houn-Bonou-Dangbo et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota. Il est également envisagé l'acquisition de 100 ambulances médicalisées pour le compte de l'année 2023 ». Des signes avant-coureurs qui montrent qu'en 2023, les populations pourront pousser un ouf de soulagement en matière de santé publique.

Stéphane AHINOHOSSOU

Salimane Karimou réceptionne plusieurs infrastructures scolaires



Depuis l'avènement de la rupture, l'éducation est restée une priorité pour le gouvernement du Président Patrice Talon. De 2016 à 2021, plusieurs investissements ont été consentis dans ce secteur qui n'a pas, non plus, échappé aux réformes. Dans le Pag 2021-2026, le secteur de l'éducation bénéficie toujours d'une attention particulière du gouvernement. En témoigne les projets et programmes en cours pour une amélioration progressive des conditions d'étude aussi bien des enseignants que des apprenants.

Le 24 Novembre 2022 à la faveur d'une cérémonie de remise d'infrastructures au ministre des enseignements maternel et primaire, à l'EPP Gobé, quartier A dans la commune de Savè, les autorités communales et les populations du département des Collines ont eu l'occasion d'apprécier les nombreux efforts du gouvernement du Président Patrice Talon. En effet, au terme de la phase IV BID 4 du projet de développement de l'éducation à la base cofinancé par la Banque Islamique de Développement, les clés de plusieurs infrastructures scolaires ont été remises au ministre Salimane

KARIMOU par le DG/Agetur Lambert KOTY.

Des explications du Directeur technique de l'Agetur, Simon GOUDOU, il faut retenir que ces infrastructures, dont le lancement a eu lieu en mai 2021, ont été réalisées au profit de 88 écoles sélectionnées dans les départements du Zou, des Collines, de l'Atacora, de la Donga, du Borgou et de l'Alibori. Elles comportent 339 salles de classe, 189 logements pour enseignant, 113 blocs de latrine et 51 points d'eau essentiellement constitués de forages à motricité humaine. D'un coût global de 10 milliards 853 millions 729.911 francs Cfa, chaque

module est équipé de 75 tables bancs et 03 bureaux pour enseignant.

Dans son intervention, le patron du département en charge des enseignements maternel et primaire, a tenu à rappeler le contenu de la composante 2 de la phase IV dudit projet qui s'articule en plusieurs points dont le renforcement de capacité académique de 9602 enseignants en français et en mathématique, la formation de 159 formateurs d'ENI et d'EPFI, l'actualisation et l'impression du référentiel des programmes d'ENI en 1800 exemplaires, l'élaboration et l'impression du manuel pour les normaliens en

9000 exemplaires etc...

Tout en remerciant la BID pour ses nombreux soutiens aux projets de développement initiés par le gouvernement de la rupture et sans oublier les autres acteurs impliqués dans la matérialisation de ce projet, le ministre Salimane KARIMOU n'a pas manqué d'inviter les bénéficiaires des différents départements sélectionnés, à faire un usage efficace de ces ouvrages pour de meilleurs résultats en fin d'année scolaire. de référence en Afrique de l'Ouest.

Fawaz KHALIL

Quid du démarrage ?

Un retard inquiétant



Selon le chronogramme décliné par Franck Arnaud Accrombessy, consultant de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) sur le projet de construction de l'échangeur de Vèdoko, les travaux étaient prévus pour démarrer en juin 2022. Mais force est de constater que jusqu'en décembre 2022, la situation est restée la même. Nonobstant les grandes annonces qui ont été faites, rien n'a bougé. Le chantier n'a pu démarrer contre toute attente.

Ce retard assez criant fait délier les langues. Les Béninois en général et les usagers de cette voie se posent des questions sur les raisons du non démarrage des travaux annoncés à grand renfort médiatique. Le bailleur de ce projet a-t-il fait défection ou est-ce le

financement qui n'est pas encore bouclé ? Est-ce la partie béninoise qui n'a pas encore joué sa partition ou sont-ce les techniciens qui jusque-là traînent ou peinent à démarrer les travaux ? Dans tous les cas, pourquoi les responsables en charge du projet au ministère des infrastructures entretiennent une certaine forme de mutisme autour de ce dossier ? Pourquoi le gouvernement ne rompt-il pas le silence pour entretenir le grand public sur ce dossier qui reste une initiative sensible parmi les projets d'infrastructures routières ?

Autant de préoccupations qui fourmillent dans le subconscient collectif. De toute façon, en attendant d'avoir les réponses idoines à cette série de questions qui continue de soulever des vagues, il faut dire que ce qui

importe aujourd'hui, au-delà de la communication sur ce sujet, c'est le démarrage des travaux. C'est dire que les experts japonais censés finaliser l'étude détaillée du projet de construction de cette infrastructure remarquable à Vèdoko sont vivement attendus.

Il faut rappeler que le projet de construction de l'échangeur de Vèdoko qui sera entièrement financé par le ministère des Affaires étrangères du Japon et réalisé sous la bannière de la Jica pour un montant de 17,760 milliards F Cfa émane d'une requête du gouvernement du Bénin à l'endroit du Japon. Il est donc à souhaiter que le Japon et l'Etat béninois joignent l'acte à la parole au grand bonheur des usagers de cet édifice dont la construction se fera en deux phases. A suivre.

La Rédaction

Gbodjèkwè
Tchékééé!

A partir de
1100 FCFA
bénéficiez-vous
aussi d'une **retraite**

(+229) 99 24 93 60 21 36 54 89 ecoute.bj@groupensia.com
Immeuble NSIA : Boulevard St Michel, en face du CPA



NSIA GBODJÈKWÈ VOTRE PLAN DE RETRAITE À PETITS PRIX

Vous êtes artisans, commerçants ou revendeurs....

Vous travaillez dans le public ou le privé...

Aujourd'hui vous avez la force d'une activité qui vous permet de tenir au quotidien sans pour autant penser à un véritable plan de retraite.

Parfois il vous arrive de vous demander ce que demain pourrait vous réserver

si la force d'aller travailler et subvenir à vos besoins venait à vous abandonner.

Si vous n'avez pas encore une réponse à cette question, vous avez une bonne raison de souscrire dès maintenant à NSIA Gbodjèkwè

NSIA Gbodjèkwè vous permet d'épargner à petits prix pour vous constituer une pension retraite durant votre période d'inactivité.

À partir d'une prime minimale de *1100 FCFA/mois*, la retraite est aujourd'hui accessible à tous.

Pour souscrire, composez dès maintenant *601*11# ou Rendez-vous sur l'application mobile MyNSIA Vie disponible sur Playstore

HOUNDETE POUR RELANCER "LES DÉMOCRATES" DOUBLE CHALLENGE POUR TALON ET SA MOUVANCE



La reconfiguration du paysage politique béninois dépendra des résultats des prochaines élections législatives. Pour cette confrontation électorale, nous avons d'un côté la mouvance présidentielle et de l'autre l'opposition modérée et celle dite radicale avec à sa tête Eric HOUNDETE. Il faut préciser que depuis 2019, ce sont les partis soutenant les actions du président Patrice Talon qui font la pluie et le beau temps dans l'animation de la vie politique nationale. Cette fois-ci, avec la présence des partis comme "Les Démocrates", le MPL, le Moele-Bénin et l'UDBN qui a pris de l'envergure ces derniers mois, sans oublier les Fcbe qui ont déjà créé la surprise lors des municipales dernières, l'on est tenté de dire qu'on tend vers un bouleversement de la classe politique nationale.

Les forces en présence

Visiblement l'Union Progressiste le Renouveau et le Bloc Républicain sont encore partis pour rafler la majorité des sièges à l'Assemblée nationale désormais portée à 109. Si l'on doit s'en tenir aux dernières élections, les Fcbe pourront tirer leur épingle du jeu. Ensuite vient l'UDBN pour une probable surprise. Le facteur X dans ce contexte reste le parti "Les Démocrates". Il faut le reconnaître, le président Eric HOUNDETE et son parti ont perdu de la verve, de leur superbe depuis que les mécènes et autres potentiels bailleurs ont déserté les couloirs du sponsoring. Il est vrai que la campagne proprement dite n'a pas encore commencé mais force est de constater que les tentatives annoncées pour une remobilisation des troupes acquises à leur cause ont du plomb dans l'aile. La mayonnaise est encore très loin de réunir

tous les ingrédients nécessaires et réclame sa dose de levure de bière nécessaire pour répondre aux attentes. Les élections au Bénin, ce sont les moyens aussi bien financiers qu'humains. Sans un sponsor suffisamment musclé, les Démocrates auront du mal à convaincre les militants, les sympathisants et même les indécis. A moins que le peuple, porté par un nouvel élan, impose à la classe politique, une nouvelle dynamique, fruit des nombreuses frustrations subies sous le régime de la rupture. Et c'est là où réside tout le challenge pour le président Patrice Talon et ses deux lieutenants que sont Me Joseph DJOGBENOU et Abdoulaye Bio TCHANE. Les présidents de l'UP-R et du BR ont l'obligation de confirmer leur hégémonie et maintenir la dynamique après 2026 ou disparaître de l'échiquier avec une retraite anticipée. Une véritable équation, un casse-

tête chinois mal résolu qui pourrait sonner le glas de l'hégémonie de l'UP-R, du BR et des autres membres affiliés à la mouvance dans l'arène politique et fragiliser par la même occasion, l'occupant du douillet fauteuil de la Marina. Ici c'est le Bénin, nul ne détient à vie, le titre foncier (TF) d'un fief électoral. Seul le peuple décide selon la couleur de ses humeurs. Une sentence légendaire qui risque de prévaloir une fois encore pendant les échéances prochaines.

Quoi qu'on dise, les élections législatives du 8 janvier 2023 serviront de test à toute la classe politique béninoise, que ce soit jeune, vieux, néophyte ou revenant, chacun devra trouver son chemin pour faire partie de la 9^{ième} législature qui ne sera visiblement pas de la sinécure au regard des défis et enjeux inscrits dans l'agenda de 2026.

La rédaction

Simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle

Vers la création d'un centre chirurgical hybride de formation



Un centre chirurgical hybride de formation en pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle, en ophtalmologie et endoscopie sera érigé au Bénin dans les jours à venir. C'est du moins ce qu'il convient de retenir de l'audience accordée par le Ministre de la santé, Benjamin HOUNKPATIN, aux experts internationaux et représentants de FUJI-HITACHI, HOPI MÉDICAL et SYNBIONIX conduits par le Prof. Nguyen TRAN le vendredi 09 décembre 2022. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Master Class sur la simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle tenu au Palais des Congrès de Cotonou.

Premier pays en Afrique à démarrer un projet ambitieux de création d'un centre hybride de formation et de soins d'excellence en chirurgie dans les domaines de la cardiologie interventionnelle, de l'ophtalmologie et de l'endoscopie. Le Bénin est désormais sur la bonne voie. visiblement il tutoie le sommet en matière de médecine de haut niveau. Cela grâce au Master Class sur la simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie in-

terventionnelle tenu au Palais des Congrès de Cotonou le 08 Décembre 2022.

L'objectif poursuivi par le Bénin à travers ce projet ambitieux et innovant est d'assurer le développement rapide d'un transfert de compétences axé sur des approches pédagogiques sans précédent au travers des technologies de l'information et de la communication. A cet effet, tout en rappelant l'ambition du Chef de l'Etat béninois et son gouvernement de doter le Bénin d'un système hospitalier robuste axé sur la technologie de pointe et les innovations, le Ministre de la santé Benjamin HOUNKPATIN est revenu sur les efforts infrastructurels technologiques déjà déployés par l'Etat béninois pour ré-

volutionner la pratique en se positionnant comme un hub en matière de médecine de pointe.

Impressionné par les acquis du Bénin dans le secteur, le Professeur Nguyen TRAN, Vice-Président de Bénin Projects et Directeur Opérationnel de l'École de Chirurgie de Nancy du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Nancy a renouvelé son engagement à œuvrer à la concrétisation de ce projet ambitieux. Pour lui, le Bénin se positionne déjà sur la liste des Nations avancées en matière de santé. Très bonne nouvelle donc pour le Bénin dans la mise en place d'une cardiologie interventionnelle.

Stéphane AHINOHOSSOU



Professeur Nguyen **TRAN**
Vice-Président de Bénin Projects



Raymond **ZEKPA**
Economiste-Gestionnaire





Mise en oeuvre par:



Sous la tutelle du:



LA PLATEFORME VIRTUELLE D'APPRENTISSAGE ADAPTEE A TES BESOINS

Gratuite
pour tou-te-s

Avec
des sujets
interessants:
Agridpreneuriat -
TIC etc.

Flexible,
diversifiée,
interactive
et durable

apprends

connecte-toi

agis

Inscris-toi sur: <https://www.atingi.org>



- ⑤ Transit & Courtage en Douane ;
- ⑤ Transports & Logistique portuaire et aéroportuaire (Manutention, Consignation, entreposage, etc.);
- ⑤ Transport et stockage des Hydrocarbures ;
- ⑤ Activité de soutien à la construction de pipeline et à l'extraction des hydrocarbures : (exploration et exploitation, services techniques des simulations et de forage des champs pétroliers ; exploration et importation des produits gazeux, vente et achat des produits finis) ;
- ⑤ Déménagement International ;
- ⑤ Vente et Location de véhicules, de machines et d'équipements ;
- ⑤ Bâtiments et Travaux Publics (B.T.P), Fourniture et pose des préfabriqués ;
- ⑤ Négoce et Représentation commerciale ;
- ⑤ Central d'achat : fourniture sur demande de matériels et équipements agricoles, industriels, pétroliers, miniers et de forages ;
- ⑤ Exploitation et Commercialisation des produits forestiers ;
- ⑤ Exploitation et Commercialisation des produits agricoles ;
- ⑤ Commerce Général, Import-Export ;
- ⑤ Autres services et activités connexes ;



Sté Jinda S.A.

COMMISSIONNAIRE AGREE EN DOUANE SOUS LE NUMERO 2007-01

Lot 2088, parcelle p, Menontin,

Tel: +229 96 87 43 11 - 61 10 81 10

E-mail : gl.s.bj@globallogisticsservices.co

PLATEFORME ASSISTANCE MECEF

- TOUTE LA DOCUMENTATION RELATIVE À LA RÉFORME DES FACTURES NORMALISÉES
- LES FOURNISSEURS ET LES ÉDITEURS DE LOGICIELS AGRÉÉS
- LA FOIRE AUX QUESTIONS

assistancemecef.impots.bj



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



N° VERT 90 19 00 00

Direction Générale
des Impôts du Bénin



www.impots.bj